

# CONGÉS, SALAIRES, EMPLOI

## Sans réaction à la hauteur des attaques nous continuerons de reculer.

### La direction a annoncé le retour de la 2ème équipe : la CGT demande à revoir les congés d'été 2025 !

Lors du CSE du 30 janvier, la direction, qui venait de démonter l'équipe à mi-cadence à peine 4 semaines avant et de renvoyer au chômage 200 collègues intérimaires, annonçait triomphalement : « Bonne nouvelle ! La demande commerciale de C5 Aircross diesel est forte et 5 samedis seront nécessaires pour les produire ».

#### Ce total mépris pour la vie des salariés a beaucoup fait réagir dans les ateliers.

C'est pourquoi la direction a finalement annoncé le remontage de l'équipe à mi-cadence à compter du lundi 24 mars et la suppression de 4 samedis sur les 5 prévus. C'est bien-sûr une bonne nouvelle, même s'il reste encore un samedi de trop à faire, le 15 février.

Nous serons heureux de retrouver nos collègues intérimaires qui cherchent du travail après avoir été jetés comme des kleenex. Mais pour La CGT, toutes ses suppressions de postes au gré de la demande commerciale sont une ineptie pour les travailleurs. Nous revendiquons l'embauche en CDI de tous les intérimaires qui le souhaitent et la répartition du travail entre tous sans suppression d'emplois, ni baisse de salaire, lorsque la demande commerciale baisse. C'est à Stellantis de supporter les aléas de son organisation de travail, pas aux salariés.

#### Maintenant, tout est réuni pour accorder 3, voire 4, semaines de congés consécutives cet été à toutes et tous !

La direction, avec la complicité des syndicats signataires de son accord sur les congés, prétendait qu'elle ne pouvait garantir 3 semaines de congés consécutifs cet été parce qu'avec le lancement de la CR3 elle ne peut pas fermer l'usine plus de 2 semaines et 2 jours **ET** parce qu'avec une seule équipe elle ne peut pas organiser suffisamment de remplacements pour ceux qui seraient en congés en semaines 31 ou 34. **Maintenant ce n'est plus vrai : il y a 2 équipes et il suffit de faire tourner en une seule équipe les semaines 31 et 34 (avant et après la fermeture) pour avoir suffisant de remplaçants pour que chacun puisse bénéficier de 3 voire 4 semaines consécutives de congés bien mérités !** - Voir le courrier que La CGT a adressé à la direction sur les panneaux d'affichage.

La CGT demande donc de revoir l'accord sur les congés et, à minima, que le recueil des souhaits des salariés pour le positionnement des jours de congés d'été soit refait. Beaucoup changeront leur souhait sachant que c'est possible pour tous d'avoir 3 ou 4 semaines !

**Un refus de la direction montrerait que le démarrage CR3 n'est qu'un prétexte qui n'a rien d'exceptionnel. Mais que c'est bien la volonté de réduire sans cesse nos congés d'été.**

**Nous sommes passés de 4 semaines systématiquement à 3 et maintenant 2... C'est un véritable hold-up !**

## Embauches en CDI : aux ras des pâquerettes

La direction a annoncé 210 embauches en CDI dans les usines françaises en mars, dont 10 à la Janais, 20 à Poissy...

Sachant qu'à Rennes la Janais, la direction a supprimé 230 postes en CDI rien qu'en 2024 (sans compter les centaines en intérim), on voit que 10 CDI en mars ce n'est vraiment pas assez pour combler les manques d'effectif et le rajeunir...

Effectif total Rennes (y compris DAEC) :

- 31/12/2023 : 1955
- 31/12/2024 : 1725
- Ecart = - 230 CDI

Et bien sûr, cela n'apporte aucune garantie quant à l'avenir de l'usine de la Janais où de plus en plus de salariés approchant ou dépassant les 60 ans s'esquintent dans les ateliers.

A Poissy, où il est clair que la direction prépare la fermeture de l'usine, elle annonce 20 embauches en CDI !

1. La clause de mobilité dans le contrat de travail permet de « transférer » les travailleurs(euses), plus ou moins volontaires, d'une usine à l'autre.
2. Les quelques embauches homéopathiques ne garantissent rien pour les usines. Les plans de fermetures (Poissy, Douvrin, équipementiers) sont déjà programmés. **Il faudra défendre collectivement notre emploi à l'échelle de Stellantis et des équipementiers et sous-traitants.**

## Salaires : on n'aura rien sans rien !

La première réunion sur les salaires (NAO) s'est déroulée le 21 janvier dans le train-train habituel avec une direction qui s'est félicitée de sa politique salariale. Le montant du chèque de départ de C. Tavares est toujours tenu secret.

La deuxième réunion salaires aura lieu le **jeudi 20 février**, juste avant la publication des milliards de bénéfices qui se fera le mercredi 26 février.

**Il n'y a rien à attendre de cette deuxième réunion. Pour avoir de vraies augmentations de salaires, il faudra, avec La CGT, se mobiliser !**

Les primes d'intéressement et participation seront annoncées après la publication des bénéfices. Elles seront très probablement en forte baisse.

**FACE AU MÉPRIS PERMANENT DE LA DIRECTION,  
RÉAGISSONS TOUS ENSEMBLE DANS LES  
ATELIERS  
C'EST CE QUI NOUS FERA GAGNER PLUS !**